

MANIFESTE DE LA CFDT CULTURE

POUR UN MINISTÈRE RENOUVELÉ

La culture est la pierre angulaire sur laquelle les êtres humains bâtissent leurs relations. Reflet de notre société, elle est en constante évolution. Pourtant les structures instituées ont souvent bien du mal à suivre, à accompagner, voire à anticiper le changement.

La **CFDT-CULTURE** fait le constat que le ministère de la Culture semble aujourd'hui en pleine crise existentielle. Faute de moyens, mais surtout d'ambition, il n'est plus que le gestionnaire démotivé de politiques culturelles qu'il devrait impulser, concevoir et porter. Le budget, les finances, la masse salariale semblent être devenus ses seules grilles de lecture. Il y aurait pourtant tant à faire, tant d'idées à faire émerger. Mais à force de tout réduire à l'aspect budgétaire, le ministère perd tout dynamisme. Il ne cherche plus à engager de réflexion collective de ses cadres administratifs, politiques et scientifiques sur les défis et les enjeux de demain : cette réflexion est assurément aujourd'hui une urgence absolue dans un monde bouleversé par la pandémie de la Covid-19 qui entre autres conséquences, a éloigné le public de pans entiers de la culture.

Le ministère de la Culture n'est plus force de propositions, laisse s'étioier les métiers sans écouter les propositions des personnels, laisse échapper les problématiques qui le concernent au lieu de s'en emparer.

Par sa passivité, il étouffe la motivation d'agents pourtant passionnés, engagés dans leurs institutions et dans le service public.

Plus que jamais, le ministère de la Culture a besoin de se réinventer, de reprendre la main sur ses missions, de se réapproprier son avenir. Un ministère engagé, ambitieux, créatif, c'est celui que défend la **CFDT-CULTURE**, celui qui correspond à ses valeurs.

Depuis toujours, la **CFDT-CULTURE** se veut lucide et déterminée pour accompagner les évolutions de la société et en tirer le meilleur parti pour le ministère de la Culture et ses équipes, sans transiger ni sur les droits des agents ni sur la qualité de vie au travail !

Se voulant une organisation responsable et constructive, la **CFDT-CULTURE** a fait preuve d'ouverture d'esprit pour s'adapter à la conjoncture chaotique des dernières années ; elle a défendu les agents et les métiers, toujours pied à pied, avec ou contre une administration démissionnaire. Elle a toujours voulu avancer sans laisser personne en chemin.

La **CFDT-CULTURE** se fait fort d'aborder les sujets sans *a priori* ni dogmatisme, privilégiant toujours le dialogue, dans la limite de ses lignes rouges non négociables : la solidarité, l'indépendance, l'égalité, l'attachement aux missions du ministère et au service public sur lesquelles elle restera intraitable.



UN MINISTÈRE DE MÉTIERS

LE ministère de la Culture se veut et s'affirme comme un « ministère de métiers » : un ministère de spécialistes, d'experts qui mise sur la valeur scientifique et les compétences techniques de ses agents.

Pourtant le dogme libéral, en faisant des fonctionnaires une **variable d'ajustement des finances publiques**, a asséché ces métiers, conduisant soit à l'abandon de missions soit à une externalisation souvent coûteuse et peu qualitative.

Les métiers de la Culture ont évolué : place des publics et de la valorisation, essor du numérique... ont fait apparaître de nouveaux savoir-faire et de nouvelles compétences que le ministère peine à reconnaître et donc à recruter.

LA CFDT-CULTURE SOUHAITE

- que le ministère de la Culture engage **une réflexion sur la création d'une filière spécifique « Métiers des publics, médiation et valorisation »** ; elle demande une reconnaissance statutaire des techniciens du numérique et réclame des filières complètes dans les domaines de la conservation et des métiers d'art. Il est fondamental de mettre en œuvre une véritable cohérence des métiers et des missions, et de créer de réelles opportunités de carrière au sein du ministère dans ces spécialités au lieu de recourir systématiquement à l'externalisation et à l'emploi précaire pour assurer des missions ministérielles structurellement stables dans la durée.

LA CFDT-CULTURE RÉCLAME

- **un groupe de travail sur la politique d'emploi au sein du ministère**, pour identifier des axes de réduction de la précarité et des inégalités, tant sur le plan financier que sur celui de la formation et des mobilités.

UN MINISTÈRE OÙ IL FERAIT BON TRAVAILLER

Un ministère qui s'adapte aux évolutions du travail, mais aussi qui soutient ses agents.

LA CFDT-CULTURE SE BAT

- constamment pour **la qualité de vie au travail**, qui doit être une priorité du ministère. La réponse au mal-être des personnels ne doit pas se faire par un recours à l'audit d'un dispendieux cabinet privé, ni à un énième rapport IGAC.

Les agents attendent des réponses concrètes d'un ministère pugnace, courageux et réactif face aux situations de travail dégradées, aux difficultés du quotidien ou à la suradministration, d'un ministère prêt à intervenir aussi haut que nécessaire pour défendre et protéger ses agents dans l'exercice de leurs missions.

La réduction des moyens, notamment humains, a un impact quotidien sur la charge de travail de chacun ; chaque absence de courte ou longue durée pèse immédiatement sur les équipes.

LA CFDT-CULTURE RÉCLAME

- **la création d'un bureau en charge de l'emploi de remplacement**, armé pour chercher et trouver rapidement des solutions palliant les absences dans les services du ministère afin d'éviter les dysfonctionnements en cascade.

Travailler, cela ne commence pas à la porte du bureau : transports, temps de trajet, logement, restauration font partie de la qualité de vie au travail et le ministère ne trouvera que des avantages à accompagner ses agents sur ces sujets, pour leur permettre de travailler dans la sérénité.

LA CFDT-CULTURE DEMANDE

- **l'accès à des logements à proximité du lieu de travail pour les agents**, notamment de catégorie C.

Le télétravail, naguère marginal, est devenu un élément incontournable de la qualité de vie au travail. S'il ouvre en effet de larges perspectives de conciliation entre vie privée et vie professionnelle, il doit être pensé, accompagné et encadré avec précision pour ne pas se révéler comme une arme à double tranchant.

LA CFDT-CULTURE SOUHAITE poursuivre la réflexion engagée par le ministère sur ce sujet pour **un télétravail « gagnant-gagnant »**, en l'élargissant à l'ensemble du ministère (établissements publics compris) dans une perspective d'harmonisation et d'égalité de traitement.

Le numérique, dans son ensemble, a bouleversé nos pratiques de travail beaucoup plus vite que nos mentalités : ni gadget ni panacée, il représente aujourd'hui une opportunité qu'il est nécessaire d'apprendre à maîtriser en évaluant chaque évolution, ses coûts et ses bienfaits, ses implications sociales et sociétales avant de la mettre en place. **Les méthodes de travail doivent être repensées au prisme du numérique**, ainsi que les risques psychosociaux : problèmes auditifs et neurologiques liés aux sons compressés des visioconférences, troubles de la vision, TMS, isolement, hyperconnexion et troubles de l'attention... mais aussi mise à l'écart des agents peu familiers du numérique.

Le dialogue social n'a cessé de se dégrader au sein du ministère au cours des dernières années.

LA CFDT-CULTURE RAPPELLE que les organisations syndicales ont une raison d'être, et que sur la durée, seul un dialogue social de qualité peut garantir la sauvegarde de l'intérêt général. L'absence de toute possibilité d'échange sur les avancements est un point de crispation ; l'opacité des mouvements paralyse les mobilités sur l'ensemble du ministère de la Culture.

LA CFDT-CULTURE SOUHAITE que ces deux points puissent à nouveau être débattus avec les organisations syndicales.

UN MINISTÈRE BIEN STRUCTURÉ. PRÉSENT ET ACTIF SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Des réformes successives ont lourdement affecté les **DRAC/DAC** avec des conséquences néfastes sur les conditions de travail des agents et l'exercice des missions du ministère.

La détérioration des conditions de travail se manifeste par des organigrammes pesants, une perte de repères pour les agents, des effectifs insuffisants dans des organigrammes inadaptés et une surcharge écrasante de travail sans perspectives professionnelles satisfaisantes.

LA CFDT-CULTURE REVENDIQUE pour les **DRAC/DAC**, un programme ambitieux et adapté de formations de l'ensemble des encadrants aux nouveaux enjeux du management, de l'organisation administrative et du travail.

LA CFDT-CULTURE RÉCLAME une remise à plat des organigrammes, une simplification de l'organisation et des procédures au sein des **DRAC/DAC**, débouchant sur une autonomie retrouvée des agents.

LA CFDT-CULTURE EXIGE des chartes d'objectifs en matière de personnel correspondant aux besoins réels de chacune des **DRAC/DAC**, de véritables perspectives de carrière pour les agents, tant en termes de promotion de corps que d'avancement de grade, et une gestion prévisionnelle adéquate des effectifs.

UN MINISTÈRE AMBITIEUX. CONSCIENT DE SON RÔLE SOCIAL ET SOCIÉTAL

Le ministère de la Culture est un canal essentiel pour porter des messages universalistes, tels que la transition écologique, l'égalité, la lutte contre les discriminations ou le vivre-ensemble. C'est pourquoi, outre l'action qu'il porte via notamment la création artistique et la transmission des patrimoines, il doit se montrer exemplaire en s'engageant dans une démarche de responsabilité écologique et sociale et en faire une priorité ministérielle appuyée sur la créativité de ses agents, concernés et pleins d'idées. Gardien des biens imprescriptibles de l'État, des trésors nationaux et du patrimoine vivant, le ministère de la Culture doit s'imposer comme partenaire-clef de la réflexion actuelle sur les « biens communs ».

Tête de réseau des musées de France, des archives, de l'action culturelle et artistique, le ministère doit prendre toute sa place et assumer son rôle de conseil et de contrôle scientifique et technique, en imposant la professionnalisation des structures culturelles et patrimoniales dans les territoires. Il doit traduire concrètement ses ambitions affirmées dans le domaine de l'enseignement et de la recherche par une reconnaissance du temps de recherche des cadres scientifiques, une vraie politique de moyens mise en place pour la recherche et une meilleure organisation des écoles, sur l'ensemble du territoire.

La transition numérique, notamment en termes de médiation culturelle, doit faire l'objet d'une véritable réflexion pour prendre en compte ses enjeux et ses défis : le ministère de la Culture peut, et doit, être innovant moins dans les technologies que dans la façon de les utiliser, en repensant son rôle institutionnel en cohérence avec les nouveaux usages liés au numérique.

Laissant à d'autres l'économie du numérique, la culture doit investir les champs de l'éthique, de la

Pour la **CFDT-CULTURE** tous les concours doivent être pensés au plus proche des besoins et organisés avec une grande régularité, en anticipant les vacances de poste, souvent bien trop longues.

LA CFDT-CULTURE REVENDIQUE une reconnaissance pleine et entière de la spécificité des filières (administrative, technique, scientifique et documentaire) qui composent notre ministère et des métiers qui légitiment l'action des **DRAC/DAC**.

LA CFDT-CULTURE RÉCLAME que soient donnés aux **DRAC/DAC** les moyens de pleinement exercer leurs missions. Elles doivent pouvoir maîtriser leurs moyens de fonctionnement et la mise en place de l'attribution de leurs crédits. Les agents en poste en **DRAC/DAC** doivent avoir toute liberté d'appliquer les critères scientifiques et techniques, dans la plus grande indépendance et qui légitime leur action.

LA CFDT-CULTURE EXIGE que les textes relatifs au télétravail soient appliqués dans chacune des **DRAC/DAC**, et qu'aucun agent, quelle que soit sa position administrative ou hiérarchique, se voit refuser ce mode de travail, ni imposer un nombre de jour(s) plus restrictif que prévu par le décret de 2020.

Enfin, la **CFDT-CULTURE REFUSE** toute mesure qui s'analyserait, pour les agents des **DRAC/DAC**, comme une entorse au principe d'égalité et exige que soit généralisé à l'ensemble des agents des services déconcentrés le versement de la « prime de fin d'année », telle qu'en bénéficient nombre de leurs collègues du périmètre ministériel.

création et de la diffusion des connaissances, pour organiser le contrôle et les ajustements nécessaires au maintien d'une éthique sociale dans un monde numérique par essence libérale. Doté d'une sensibilité créative néanmoins régulée, le ministère de la Culture est le mieux placé pour coordonner ces actions.

Le ministère de la Culture doit prendre toute sa place au sein d'un gouvernement fier du dynamisme et du rayonnement culturel de la France.

LA CFDT-CULTURE SOUHAITE que l'on cesse de tout voir à travers le prisme économique pour recentrer les priorités de la Nation sur ses valeurs humaines et sociales.

En amenant le public — tous les publics — à découvrir, à s'interroger, à réfléchir, en s'émouvant, la culture ouvre les regards sur l'altérité, encourage à la tolérance, fait évoluer les mentalités. Le ministère de la Culture est l'un des vecteurs essentiels des valeurs républicaines que sont la liberté, l'égalité et la fraternité.

LA CFDT-CULTURE L'AFFIRME avec conviction et fermeté : ce rôle essentiel du ministère et de ses personnels doit être reconnu à sa juste valeur et défendu sans failles. On a beaucoup parlé de « monde nouveau » pendant la crise sanitaire : **il est urgent de passer aux actes !**

Cfdt: CULTURE



**AVEC NOUS,
DONNEZ DE LA VOIX
À VOTRE VOIX**

DEPUIS QUAND
VOTES-TU POUR LA
CFDT-CULTURE?

CONNAIS-TU
UN AUTRE MOYEN
POUR FAIRE
AVANCER NOS
REVENDICATIONS?



DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022
VOTEZ CFDT-CULTURE !



[CFDT-CULTURE.ORG](https://cfdt-culture.org)